

Je ne veux pas me moquer de qui que ce soit ni accuser ceux qui ne partagent pas mon avis, mais je doute fort que l'opposition ait beaucoup songé aux effets d'une telle mesure et je pense bien que les ministériels ont voté en majorité, non pas à cause de ce qu'elle essayait de faire ni de ce qu'elle prévoyait mais simplement pour appuyer leur parti. Comme je l'ai déjà dit et cela n'a pas plu à tout le monde, nous avons eu la preuve qu'au moins un d'entre vous était prêt à voter comme on le lui avait dit, quelles que soient ses opinions. Nous avons déjà vu un honorable sénateur qui n'est pas ici aujourd'hui et je regrette de parler de lui en son absence, mais nous l'avons déjà vu avancer toutes sortes d'arguments à l'encontre de certaines mesures et voter pour sans même attendre qu'elles soient modifiées. Que personne n'aille me raconter qu'il a changé d'avis entre-temps. Dans son deuxième discours, il ne disait plus la même chose. La résolution avait été améliorée; elle avait été modifiée. C'était peut-être vrai, mais il est vrai aussi qu'il s'est proclamé déterminé à voter pour, de toute façon.

Le sénateur Marshall: C'est exact.

Le sénateur Donahoe: Il a dit: «Je voterai pour en me pinçant le nez».

J'ignore combien de sénateurs partageaient son point de vue et combien ont voté comme lui pour les mêmes raisons. Je sais seulement qu'ils ont voté ainsi et que nous allons recevoir la Constitution modifiée, et modifiée comme cela ne s'est jamais vu depuis plus de 115 ans et qu'on n'a pas encore idée de toutes les répercussions que cela peut avoir.

● (1540)

Je suis un vieil homme, et je n'en ai plus pour longtemps. «Dieu merci», diront certains. Je ne m'attends pas à vivre encore longtemps, mais je crois tenir suffisamment pour voir revenir la constitution au Canada. Je suppose que tous ceux d'entre vous qui ont une meilleure santé et sont plus robustes que moi me survivront, et verront le jour où ils pourront dire: «Qu'est-ce qui nous a pris, grands dieux, d'adopter ce genre de constitution? Pourquoi avons-nous opté pour la formule américaine? Pourquoi avons-nous mis en place chez nous un gouvernement de type américain? Pourquoi avons-nous renoncé au régime parlementaire que nous avons depuis plus de 115 ans et qui nous avait rendu de si grands services?» —et n'allez pas me dire le contraire. J'interdis à quiconque, de l'autre côté, d'intervenir en disant: «Le Sénat est inutile. Faute de le réformer, autant le supprimer». Je pense, pour ma part, que c'est vrai dans le cas de ceux qui ont siégé au Sénat et n'ont pas rempli leur devoir. Mais c'est une autre histoire, et que personne ne me dise que la situation n'a jamais été pire. On ne peut pas nous rendre directement responsables de ce qui s'est passé dans le pays parce qu'après tout nous avons exercé le pouvoir qui nous est accordé de façon à ne pas enfreindre les droits de ceux qui ont été élus par le peuple. Comme je l'ai dit

[Le sénateur Donahoe.]

il y a quelque temps, d'aucuns nous traiteront de lâches, d'autres diront que le Sénat a été inefficace, mais personne ne pourra s'inscrire en faux contre ce que je viens de dire, car depuis que je suis sénateur, nous n'avons jamais exercé notre droit de veto; je n'ai jamais entendu quiconque prétendre qu'en telle ou telle occasion, nous avions exercé notre droit de veto.

J'en reviens donc à mon argument, car c'est pour cela que j'ai tenu à participer au débat. Je dis que la qualité de ceux qui seront disposés à siéger au Sénat, à exercer un droit de vote qui leur sera accordé parce qu'ils se seront fait élire, un vote qui sera insignifiant, qui peut n'avoir aucun effet; à exprimer des opinions que personne n'entendra, à faire valoir des arguments qui n'auront aucune portée, à essayer de persuader des gens d'accepter ces arguments—la qualité de ceux qui seront disposés à se faire élire pour jouir d'un tel privilège—si toutefois on peut parler de privilège—sera, à mon avis, bien inférieure à celle des sénateurs auxquels j'ai l'honneur de m'adresser aujourd'hui, et de ceux qui n'ont pas jugé bon d'être présents pour écouter mon discours mais qui, j'espère, liront mes remarques un jour prochain.

Je conclurai mon intervention en vous communiquant deux ou trois pensées; je tiens à vous indiquer la source de ces images—pardon pensées.

Une voix: Images?

Le sénateur Donahoe: Ce sont des images autant que des pensées. C'était un lapsus de ma part.

Ce que je suis sur le point de dire est une critique acerbe, mais exacte. J'hésite à le faire, car on m'a déjà reproché de poser des questions à propos d'articles parus dans les journaux. Cependant, jamais personne ne m'a cité un article du règlement qui stipule que l'on ne peut pas faire allusion à des articles de journaux dans un discours, et c'est pourquoi j'ai l'intention de le faire. Voici le premier article. En fait, je vais me contenter d'en donner le titre. Il se lisait comme suit:

Les vacances au Sénat témoignent du peu d'intérêt qu'il suscite.

Balivernes! Pourquoi y a-t-il des vacances au Sénat? Parce que celui qui est le premier ministre de notre pays s'arrange pour qu'il y ait des vacances. Quand des sénateurs décèdent, prennent leur retraite, déménagent, leurs sièges restent ici et ce n'est pas le premier venu qui peut se permettre de les occuper. Il appartient à Pierre Elliott Trudeau de signifier à telle ou telle personne qu'il désire qu'elle fasse partie du Sénat.

Je ne vois pas le sénateur Stollery. Je voudrais lui expliquer comment il a été nommé ici, mais il n'est pas là. Je crois que c'est un titre trompeur, un article où l'on tente de prouver que le Sénat n'intéresse personne. On ne prouve rien du tout. Il fait simplement la preuve que le chef du gouvernement éprouve un profond mépris pour le Sénat et qu'il se réjouira le jour où il n'aura plus à s'en occuper du tout.